

La Nouvelle République
Vendredi 2 mai 2025
n°24530

saint-pardoux-soutiers

Début des travaux pour la salle de sport

En janvier ou février 2026, une salle de sport ouvrira à Saint-Pardoux-Soutiers au parc Lucienne-et-Gaston-Dupont. Les travaux de terrassement ont débuté jeudi 17 avril. Johann Baranger, maire de la commune, présente ce projet.

Pourquoi construire une salle de sport ?

Johann Baranger : « Nous sommes partis d'un constat : beaucoup d'associations sportives qui utilisent la salle de Mazières-en-Gâtine se plaignaient de ne pas avoir assez de créneaux pour développer les activités, principalement envers les enfants. Beaucoup d'habitants de Saint-Pardoux-Soutiers, inscrits dans des clubs rassemblant plusieurs communes qui forment ainsi des clubs Sud-Gâtine, pratiquent à Mazières. On s'est donc dit : "Pourquoi pas offrir un lieu couvert à Saint-Pardoux." C'est un projet de mandat avec beaucoup de travail en amont pour avoir ce résultat. »

Quelles disciplines sportives s'y pratiqueront ?

« Le foot veut développer des activités foot en salle et d'autres clubs vont pouvoir proposer de nouveaux créneaux entre Mazières-en-Gâtine et Saint-Pardoux-Soutiers. Cette salle va amener les clubs à proposer des activités différentes,

c'est le cas pour le handball par exemple. Il y aura aussi un terrain de basket pour des compétitions adultes et il y aura deux terrains transversaux avec des hauteurs de panier différentes. On voit dans ce lieu la possibilité de créer du développement associatif auprès des enfants et les amener vers le sport. Les écoles de la commune auront bien entendu des temps en semaine, ainsi que les seniors. Nous accueillerons la pratique du ping-pong en ouvrant certainement des créneaux pour le club de Parthenay. »

Dans le contexte économique actuel, est-il difficile de lancer un tel investissement ?

« Dans le contexte budgétaire de la commune, non. Dans le contexte budgétaire contraint par les partenaires, oui. Depuis cinq ans, nous avons ce projet en ligne de mire. Cela ne nous a pas empêchés d'investir ailleurs, sur d'autres projets d'envergure, mais on savait que l'on mettrait les moyens pour cela. Le coût est de 1.300.000 €, dont près de 400.000 € de subventions : 205.000 € de DETR (dotation d'équipements des territoires ruraux) via l'État et 100.000 € de fonds européens Feder validés. Nous attendons des réponses du Département (66.000 €) et pour des fonds via les amendes de police (40.000 €). »



Les travaux ont débuté jeudi 17 avril. (Photo NR)